

Bron le, **20 DEC. 2023**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE BRON**

SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2023

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), dûment convoqués le 12 décembre 2023, se sont réunis en séance plénière le 19 décembre 2023 à 17h00.

Nombre total d'Administrateurs en exercice : 13

Président de séance

Monsieur Jérémie BREAUD, Président du CCAS

Membres du Conseil d'Administration présents : 9

Mesdames Valérie BOULARD, Martine CHAREYRE, Linda TABTE, Muriel ROBIC, Hélène MALLET, Renée SASSY, Michelle CRETET, Françoise DUBOUCHET.
Monsieur Michel MARANDEAU.

Membres du Conseil d'Administration présents par procuration : 3

Madame Marie Claude FAGUIN, pouvoir à Madame Michelle CRETET
Monsieur Albert YOGO, pouvoir à Madame Muriel ROBIC
Monsieur Rémi COURT, pouvoir à Madame Hélène MALLET

Membres du Conseil d'Administration absents :

Assistaient par ailleurs:

Monsieur Stéphane PELISSERO, Mesdames Marie-Anne BRETON, Véronique BERARD,

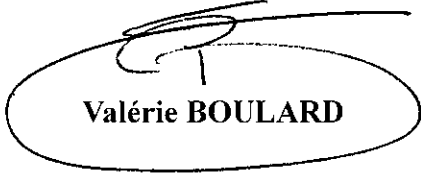
Monsieur Jérémie BREAUD ouvre la séance à 17h00, le quorum étant atteint.

Au cours de sa séance, l'assemblée délibérante à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte-rendu du conseil d'administration du 16 octobre 2023

- **APPROUVE** le compte-rendu du conseil d'administration du 16 octobre 2023
- **MODIFIE** le tableau des effectifs du CCAS tel qu'annexé à la présente délibération
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 du budget principal du CCAS
- **ADOpte** un ratio de 100 % de taux de promotion pour l'ensemble des grades d'avancement accessibles au choix, à l'ancienneté, ou par la voie de l'examen professionnel
- **INSTITUE** une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle au bénéfice des agents publics du CCAS dans les conditions prévues ci-avant.
- **APPROUVE** la décision modificative n° 2 du budget principal – exercice 2023
- **APPROUVE** la décision modificative n° 1 du budget annexe résidence Les Quatre Saisons – exercice 2023
- **APPROUVE** la décision modificative n° 1 du budget annexe SAAD – exercice 2023
- **AUTORISE** le président du CCAS à engager, liquider et mandater, avant le vote des budgets primitifs 2024 les dépenses d'investissement pour le budget principal
- **AUTORISE** le président du CCAS à engager, liquider et mandater, avant le vote des budgets primitifs 2024 les dépenses d'investissement pour le budget annexe résidence Marius Ledoux
- **AUTORISE** le président du CCAS à engager, liquider et mandater, avant le vote des budgets primitifs 2024 les dépenses d'investissement pour le budget annexe résidence Les Quatre Saisons
- **PREND ACTE** de la présentation du rapport sur les orientations 2024 du budget du CCAS et de la tenue du débat d'orientation budgétaire

Pour le Maire, Président du C.C.A.S.
L'Adjointe déléguée aux Affaires
sociales, aux Solidarités, au Logement
et à la lutte contre les discriminations,
harcèlement et violences conjugales



Valérie BOULARD